

La clôture est très souvent un des marqueurs de l'identité d'un territoire rural ou montagnard. Elle est à ce titre à conserver, à restituer ou à créer selon un modèle bien défini

PRINCIPE

Le muret en pierre de pays. Parfois à joint sec, hourdés à la chaux, enduit avec couvertine ou châperon. Il est à conserver et à entretenir (rejointoiement à la chaux, nettoyage des chantepleurs). Les accès créés seront limités en nombre et en taille.

Lors de création, les pierres seront locales et leur appareillage respectera la facture locale (pierres de taille ou moellons, calibre des pierres et des joints).

La clôture mixte: maçonnerie et serrurerie à conserver et à restaurer. Passivation des éléments en serrurerie et restitution à l'identique.

La clôture en bois: ganivelle de châtaigner liée par un fil de fer ou sur des lisses en bois. L'acacia est parfois utilisé.

La clôture végétale: une haie vive mélangée est à prévoir. Les arbustes sont plantés en quinconce et sont d'essence locale : noisetier, charmilles (caractère marcescent), sorbiers, cornouiller... La hauteur devra être maîtrisée afin de laisser passer les regards.

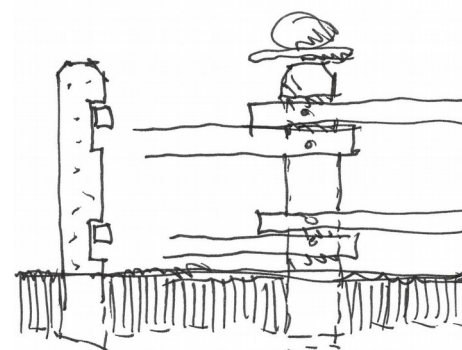
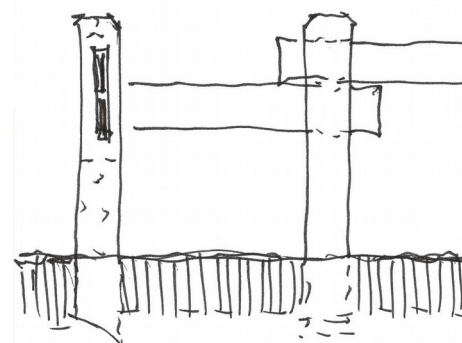
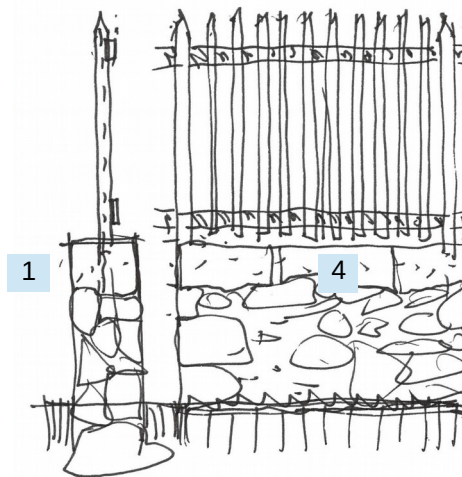
Dans tous les cas de figure, la clôture s'appuie sur les lignes de forces du paysage et sur les éléments bâtis.



Clôture par muret avec couvertine en pierre et grillage.
Clôture à gauche et soutènement bois à droite.



Pierres levées & clôture bois avec encoche dans poteau.
Ganivelles en châtaigner.



1 - Mur en pierre de pays

2 - Chantepleur – barbacane (drainage)

3 - Ganivelle – piquet bois liaisonné par fils

4 - Châperon – couvertine en pierre

5 - Poteau – poutre bois

6 - Grillage simple maille (non rigide ni industriel)

Attention au traitement des « frontages » (liaison : espaces privés et publics), vecteur d'aménité environnementale.

Les coffrets techniques seront encastrés dans les clôtures maçonnées et dissimulés par des portes en bois ou métal peints en harmonie.

Les matériaux conventionnels (parpaing d'aggloméré de béton, pré-mur) sont à éviter dans les espaces patrimoniaux. Les grillages rigides et de couleur sont à proscrire.